

Les effets du soutien financier de l'Etat à la pêche artisanale : le cas du Sénégal

MOUSTAPHA DEME

THE EFFECTS OF FINANCIAL AID ON THE SMALL-SCALE FISHERIES IN SENEGAL

ABSTRACT

The state authorities having realized the importance of small-scale fisheries in the Senegalese economy, instituted several development projects. The most important are the motorization of fishing canoes and the introduction of purse seine gear in the small-scale fishery. These two projects benefit enormously from financial support programs through subsidies, credits and tax incentives. The financial aid to fisheries has contributed to the profitability of the Senegalese small-scale fishery but has also generated adverse effects in the industry with long-term implications. These effects are identified and analyzed to compare the results obtained with the intended objectives.

1. INTRODUCTION

L'industrie de la pêche est très importante dans l'économie nationale. Le secteur artisanal maritime emploie 27 000 pêcheurs (CRODT, 1983), et des milliers de personnes sont impliquées dans les activités liées à la pêche (mareyage, transformation...). La richesse créée directement est substantielle pour les unités artisanales. La valeur ajoutée nette, c'est-à-dire l'excédent des revenus bruts sur les biens et services et le capital fixé consommé dans le processus de production, s'élevait à 18 millions CFA (50 F CFA = 1 FF) en moyenne par unité de senne tournante en 1986 (DEME, 1988). Intégrée au circuit économique et monétaire, la pêche artisanale par le biais des exportations assure une rentrée de devises importante. Elle est le principal fournisseur de protéines animales aussi bien aux populations urbaines que rurales.

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 845-849.

L'importance de cette activité dans l'économie nationale a suscité la mise en place d'une politique de développement du secteur. Celle-ci comprend de nombreux projets dont les plus importants ont été la motorisation des pirogues et l'introduction de la senne tournante. Le succès de ces projets a conduit l'Etat sénégalais à en favoriser le développement par la mise en place d'un programme de soutien financier à travers des subventions, des crédits et des détaxes. En effet les moteurs hors-bord, les filets de pêche et les pièces de rechange sont vendus aux pêcheurs sans droits de douane et de taxes, et le carburant-pirogue intègre une déperdition de près de 64 % de son prix total. Si ces programmes ont contribué à l'amélioration de la situation économique et sociale des pêcheurs, ils peuvent cependant partiellement produire des résultats contraires à ceux initialement recherchés quand la plus-value finale échappe au secteur national.

2. ASPECTS POSITIFS DES SUBVENTIONS

Les programmes de soutien financier ont largement contribué au développement économique de la pêche artisanale en permettant aux pêcheurs d'acquérir des moyens de production plus modernes et plus efficaces qui leur permettent d'accéder à des zones de pêche relativement plus éloignées et qui les dotent d'une plus grande mobilité le long du littoral. L'assistance financière permet aussi aux pêcheurs de parvenir à des coûts de production inférieurs à ceux qui auraient été déterminés par le libre jeu du marché. Les résultats enregistrés sont spectaculaires : augmentation considérable de la production, expansion de l'industrie avec émulation des activités annexes comme le développement rapide du braisage du poisson (kéthiix) et du mareyage de poisson en frais. La création de nouveaux emplois et l'atténuation de l'exode rural par une répartition relativement équilibrée des activités de pêche le long du littoral, et l'amélioration de la qualité du poisson débarqué sont aussi d'autres succès liés au soutien financier des pouvoirs publics à la pêche artisanale.

Cependant cette assistance financière crée aussi des effets imprévus qui dans le long terme risquent de remettre en cause les résultats acquis et de porter préjudice aux pêcheurs.

3. EFFETS IMPRÉVUS DU SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT À LA PÊCHE MARITIME

3.1. Subventions et marchés extérieurs

La place de choix qu'occupe la pêche artisanale dans la politique d'auto-suffisance alimentaire lui fait bénéficier d'un soutien financier de l'Etat à travers des subventions et des détaxes. Loin d'être figée ou de reposer sur une économie de subsistance, la pêche artisanale a évolué pour représenter aujourd'hui une activité intégrée au circuit économique, commercial et monétaire en prise sur le marché mondial. Elle est en concurrence directe avec la pêche industrielle dans l'approvisionnement des usines dont certaines fonctionnent en grande partie grâce à ses apports et, corrélativement, certains types de pêche artisanale ne se sont développés que pour l'exportation (sole, langouste, seiches, crevettes...). Aussi l'orientation d'une partie de la production du sous-secteur artisanal vers les marchés extérieurs par le biais des usines qui bénéficient d'une subvention à l'exportation nous amène à poser la question de savoir qui profite finalement de ces mesures financières, si ce n'est en partie les industries de poisson de la place et le consommateur étranger (DEME, 1983). A titre d'illustration, en 1981, la subvention par kilogramme de poisson débarqué à Djifère estimée à 22 F CFA représentait trois fois le prix payé aux pêcheurs par la SOPESINE qui transformait annuellement près de 20 000 tonnes de sardinelles et d'ethmaloses en farine de poisson destinée au marché mondial pour l'alimentation du bétail (FRÉON et WEBER, 1985).

3.2. Subventions et prix du poisson

L'un des objectifs de l'aide publique au secteur de la pêche est de fournir du poisson de bonne qualité à un prix abordable aux consommateurs sénégalais. Le succès enregistré est cependant limité. En effet la sardinelle achetée 29 F CFA le kilo sur la Petite Côte en 1985 est revendue à plus de 300 F CFA à Tambacounda, à 500 km. En effet toute l'aide à la pêche artisanale a été concentrée sur la production, en marginalisant les aspects commerciaux et occasionnant ainsi une mauvaise distribution du poisson dans le pays. L'inefficience de la commercialisation du poisson est liée au parc automobile vétuste des mareyeurs et à l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures de froid dans les principaux centres de débarquement et dans les marchés d'éclatement couplés aux limites de la transformation artisanale. Une meilleure valorisation de la production artisanale passerait par un transfert d'une partie des subventions de la production à la commercialisation en détaxant par exemple les camions isothermes ou frigorifiques des mareyeurs. Il ne s'agit plus de produire davantage, mais aussi de mieux vendre ce qui est actuellement produit (FRÉON et WEBER, 1985).

L'impact des subventions sur les différentes pêcheries en compétition mérite aussi d'être considéré. En effet la crise que traverse la pêcherie sardinière sénégalaise est imputable en grande partie au bas niveau de prix du poisson débarqué par les unités artisanales expliqué par leurs plus faibles coûts de production issus d'une politique de soutien plus favorable de la part de l'Etat (DEME, 1988).

3.3. Subventions et dissipation de la rente économique

Globalement, on peut retenir qu'une diminution des coûts de production occasionnée par une subvention à la pêcherie peut générer des gains économiques dans le court terme. Cependant, selon la théorie économique classique, la présence de profit dans un secteur économique opposant relativement peu de barrières à l'entrée, et dont l'activité repose sur une ressource constituant une propriété commune à accès libre, favorise l'entrée de nouvelles unités jusqu'à ce que le profit soit dissipé et la rentabilité moyenne réduite à zéro.

L'essentiel de cette analyse s'inspire de la théorie classique de l'économie des pêches amplement discutée dans la littérature (ANDERSON, 1977).

Partons d'un régime d'équilibre bio-économique où les coûts de production et les gains sont égaux (Fig. 1). Chaque unité de pêche déploie un niveau d'effort e_1 qui égalise son coût marginal (c'_1), son coût moyen (c_1) et son revenu moyen (r_1). L'industrie se stabilise au point où les coûts totaux (CT_1) égalent les revenus totaux (RT_1). Ce point correspondant au niveau d'effort E_1 où la courbe d'offre d'effort c'_1 intercepte la courbe du revenu moyen. Aucun surplus économique ou déficit n'est généré et aucune nouvelle unité de pêche n'est encouragée à accéder dans la pêcherie.

Introduisons un programme de détaxation des engins de pêche et de subvention du carburant-pirogue. Ces deux actions combinées réduisent sensiblement les coûts de production des unités artisanales entraînant un changement de position de la courbe de coût moyen passant de c_1 à c_2 . Le coût marginal de chaque unité de pêche se déplace de sa position d'équilibre à c'_2 . Les courbes de coûts de l'industrie en font autant et sont maintenant visualisées par CT_2 au point où $c'_2 = c_2$. En conséquence, les unités de pêche réagissent en augmentant leur effort de pêche pour égaliser leurs coûts marginaux à leurs revenus moyens où $r_2 > c_2$, occasionnant ainsi un nouveau niveau d'effort e_2 , $r_2 = c'_2$. La courbe d'offre d'effort de la pêcherie augmente et passe à E_2 , point où la somme agrégée des coûts marginaux (ec') intercepte r_2 . Au niveau d'effort e_2 , les unités de pêche dégagent des surplus économiques, $r_2 > c_2$. La présence de profit dans la pêcherie favorise l'entrée de nouvelles unités de pêche entraînant une chute du revenu moyen à r_3 qui correspond à un niveau d'effort global E_3 . Les unités marginales sont en conséquence évincées de l'industrie et celles encore en activité se positionnent à e_3 niveau d'effort. La pêcherie retrouve son nouvel équilibre. La courbe d'offre de chaque unité de pêche reste inchangée malgré l'augmentation de l'offre d'effort de la pêcherie occasionnée par la rentrée de nouvelles unités de pêche.

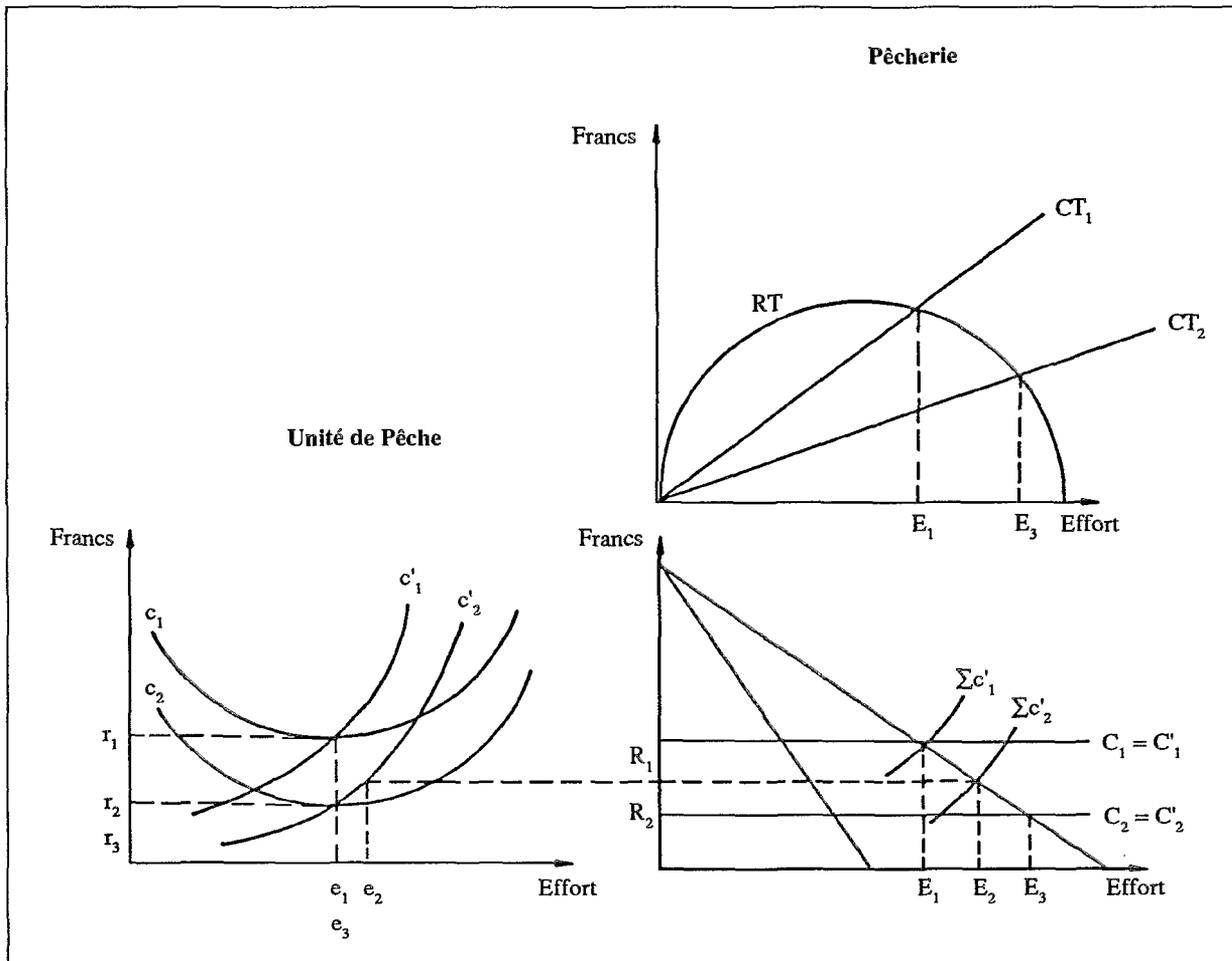


Fig. 1 - Effets d'une diminution des coûts de production sur le niveau d'effort

4. CONCLUSION

Loin d'être rigides, les subventions doivent évoluer et s'ajuster continuellement aux changements dans les disponibilités en poisson, des coûts d'exploitation de la ressource et du prix du poisson.

Ces subventions couplées au régime de libre accès aux ressources n'aboutiront à terme à aucune amélioration de l'état économique et biologique de la pêche. En conséquence :

1) en présence d'une demande importante, la pêche peut être biologiquement et économiquement surexploitée ;

2) la pêche contribue moins que ses potentialités dans le développement économique du pays en raison de la dissipation de la rente économique.

Le développement des pêcheries à travers un programme de soutien financier vise entre autres à améliorer les revenus des pêcheurs artisans et l'état nutritionnel de la population. Cette politique contribuant à réduire les coûts moyens et marginaux des unités de pêche n'est susceptible de générer un surplus économique durable que si la pêcherie fait l'objet d'un aménagement conséquent sous peine d'une dissipation des bénéfices économiques et sociaux dégagés. Les subventions peuvent être un instrument efficace d'aménagement de pêcheries. Elles peuvent être utilisées pour redéployer l'effort de pêche des stocks de poisson surexploités vers ceux qui le sont moins. LAWSON et ROBINSON (1983) rapportent que face à l'excès d'effort déployé dans certaines zones de pêche ghanéennes, un projet gouvernemental en 1983 proposait de fournir 2 500 moteurs hors-bord aux seuls pêcheurs disposés à opérer dans les endroits où la surexploitation des stocks n'avait pas été détectée. Cette même stratégie a été aussi adoptée en Norvège jusqu'en 1980 comme partie d'une politique visant à accentuer la concentration des communautés de pêcheurs dans le nord du pays (BROCKMANN cité par LAWSON, 1984). Au Sénégal le recours à cette méthode pourrait permettre un redéploiement d'une partie de l'effort de pêche de la Petite Côte où se manifestent des signes de surexploitation biologique et économique vers les stocks de sardinelles de la côte sud (Casamance) très peu exploités (FONTANA, 1983).

Le maintien continu des subventions et détaxes dont bénéficie la pêche est peu probable dans cette conjoncture de crise où le discours officiel milite pour le retour au libéralisme économique. Toutefois, la suppression du soutien financier de l'Etat doit être progressive et bien étudiée au préalable car la pêche artisanale a toujours bénéficié de subventions des pouvoirs publics pour son expansion et sa croissance. Faute de ce soutien financier, un grand nombre d'unités de pêche se trouveraient alors conduites à abandonner leurs opérations entraînant des problèmes socio-économiques et politiques graves (JARROLD et EVERETT, 1981 ; DEME, 1988). Cette dépendance excessive des pêcheurs à l'égard des subventions devrait en toute logique être progressivement abandonnée. Ceci ne pourrait qu'encourager les pêcheurs à promouvoir leur propre action de groupe. Leur organisation en groupement d'intérêt économique (GIE) semble être une réponse à ce problème.

RÉFÉRENCES

- ANDERSON G.L., 1977. The economics of fishery management. The John Hopkins University Press : 214 p.
- DEME M., 1983. Les exportations de poisson de la pêche artisanale sénégalaise. In Doc. Sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 85 : 1-28
- DEME M., 1988. Etude économique et financière de la pêche sardinière sénégalaise. Doc Sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 107 : 66 p.
- FONTANA A., 1983. Les ressources en poissons pélagiques côtiers au Sénégal. Etat des stocks et des pêcheries. Doc. Int. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye.
- FREON P., WEBER J., 1985. Djifère au Sénégal, la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel. Rev. Trav. Inst. Pêches Marit., 47 (3 et 4) : 261-304.
- JARROLD R.M., EVERETT G.V., 1981. Some observations on formulation of alternatives stratégies for development of marine fisheries. CECAF/TECH/81/38/E : 53 p.
- LAWSON R., ROBINSON M., 1983. Artisanal fishery in West Africa: Problems of management implementation. Marine Policy, vol 7, n° 4, October 1984.
- LAWSON R., 1984. Economics of fisheries development. Frances Printer Publishers : 283 p.